

# INSTRUCTION AU RESEAU

Type d'instruction : <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> LR <input type="checkbox"/> IT	Date de publication : 28/05/2026
Numéro de l'instruction : LR 2026-130	
Diffusion des barèmes des aides aux partenaires d'action sociale 2026	
Résumé : Diffusion des barèmes 2026 mis à jour	

Emetteur :	A l'attention de :
Référents à contacter :	Informé(s) :
Organismes destinataires : <input checked="" type="checkbox"/> Caf <input checked="" type="checkbox"/> Caisses multibranches <input checked="" type="checkbox"/> Centre de Ressources <input type="checkbox"/> -Autres : -Cnaf <input type="checkbox"/> Caf pivots <input type="checkbox"/> Caf adhérentes	
Champ d'application : <input checked="" type="checkbox"/> Métropole <input checked="" type="checkbox"/> DOM <input checked="" type="checkbox"/> Mayotte	

Processus de rattachement : M5 - Accompagner, maintenir et développer l'activité des partenaires d'action sociale	
Diffusion : <input checked="" type="checkbox"/> Diffusion réseau <input checked="" type="checkbox"/> Diffusion caf.fr <input checked="" type="checkbox"/> Communicable loi CADA	
Texte(s) de référence :	Documents abrogés ou modifiés :
<input type="checkbox"/> [Texte(s) de référence – loi, article, décret, instruction réseau...]	<input type="checkbox"/> LR 2025-229

Action(s) à réaliser & échéances :
<input type="checkbox"/> [Action(s) à réaliser] + [Echéances]
<input checked="" type="checkbox"/> Pour application <input type="checkbox"/> Pour recommandation <input type="checkbox"/> Pour information

Mots-clés : barèmes action sociale 2026 – BI Fnas 2026	Nombre de page(s) : 1 page Nombre et liste des annexes : 1 Barèmes des aides collectives aux partenaires 2026 – MAJ 05/26 BR
--	--

Applicable à compter du : 01/01/2026
Applicable jusqu'au : sans limitation de durée



32 avenue de la Sibelle  
75685 PARIS cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52  
Fax : 01 45 65 57 24

Le Conseil d'Administration de la Caisse nationale des Allocations familiales en sa séance du 19 mai 2026 a approuvé le budget rectificatif du Fonds national d'action sociale (Fnas) pour l'année 2026.

Ce budget est désormais exécutoire et vous trouverez en annexe à la présente instruction :

- Les barèmes des aides nationales d'action sociale pour l'année 2026 mis à jour.